

Bonport

Lieu dit L'Embouchaz ou l'Embossioux dans les premiers actes du XVI^e siècle. L'histoire de ce site industriel est si riche que naturellement elle ne peut figurer entièrement ici. Nous n'en donnerons qu'un court résumé.

Cette histoire commence le 1^{er} août 1524, quand Jean et Jaques Rochat, fils de Guillaume Rochat qui avait fondé le village des Charbonnières avec son frère Claude dès 1489, reçurent l'autorisation de l'abbé d'Estavayer d'installer des moulins, battoirs et scieries, outre un martinet à forger ou battre le fer, sur le cours et pertuis d'eau s'écoulant du lac Brenet par l'Embouchaz ou l'Embossioux. Ces Rochat n'étaient pas de nouveaux venus dans l'industrie puisqu'ils possédaient déjà des bâtiments industriels en dessous du moulin de la Sagne entraînés par le ruisseau de même nom. Mais le débit de ce cours d'eau modeste, alimenté par un bassin d'accumulation ou étang situé en amont du moulin, ne devait pas offrir des possibilités suffisantes aux yeux de ces entrepreneurs dynamiques. Les eaux du lac Brenet, qui s'engouffraient dans les entonnoirs dit plus tard de Bonport, terme que nous adopterons toutefois dès maintenant, allaient leur permettre de développer de manière considérable leurs installations.

Mais, selon l'historien Auguste Piguet, les Rochat avaient beaucoup embrassé. Ils se contentèrent donc dans un premier temps d'édifier un moulin sur leur concession, la scierie et le martinet ne devant apparaître que plus tard.

Pour en revenir aux connaissances industrielles de Jean et Jaques Rochat, signalons encore qu'ils étaient d'une famille où la métallurgie était de haute tradition. N'était-ce pas ainsi leur grand-père Vinet et ses trois fils qui s'étaient installés sur le cours de la Lionne en 1480 ? Et cette famille, originaire de Franche-Comté, n'était-elle pas déjà dans l'industrie avant de changer de région ? Ils avaient donc toutes les connaissances et expériences requises pour voir grand en doublant ou en triplant le volume de leurs installations.

L'activité de cette famille Rochat, les concessionnaires de 1524 puis les enfants, et bientôt les petits-enfant, va se poursuivre durant tout le XVI^e siècle sans que toutefois nous ne sachions tous les hauts et bas de cette activité industrielle. Mais il apparaît tôt que ce trop grand nombre d'ayants droits va nuire à l'activité même de Bonport. Il se trouve aussi que ces Rochat n'ont peut-être pas toujours les moyens d'investir sans cesse pour acquérir les techniques nouvelles qui apparaissent peu à peu dans la métallurgie. Toujours est-il que finalement, en 1602, ils vendent leurs installations de Bonport à l'industriel

Hippolyte Rigaud, citoyen de Genève, figure bientôt légendaire de notre haut vallois.

Depuis longtemps déjà les industriels genevois avaient des visées sur toutes les entreprises du fer de notre Vallée, comme aussi sur tous les moyens de production. Ainsi Guillaume Varro rachetait le haut-fourneau du Brassus en 1567 déjà. D'autres Genevois reprenaient les forges de l'Abbaye à la fin du XVI^e siècle. Pour tous ceux-là, au moment où Genève était en butte à l'hostilité de ses voisins savoyards restés catholiques, il était de bonne politique d'assurer le ravitaillement de la ville en boulets et en fer ouvrageable. D'où leur intérêt pour une région relativement proche. La Vallée de Joux passe ainsi dans l'orbite économique de Genève. Le gouvernement bernois n'en prend pas ombrage. Au contraire, il favorise ces nouveaux financiers et industriels.

Rigaud lui-même, avant son rachat de Bonport en 1602, avait déjà pris pied dans la Vallée de Joux en rachetant les installations de l'Abbaye en possession de ses compatriotes. Ceci en 1599-1600.

Qui est donc cet homme ? D'une famille considérée comme noble en Savoie, les Rigaud possèdent des biens sur les deux rives du Léman. Dès le XVI^e siècle ils ont des attaches à Genève. Hyppolite est admis à la bourgeoisie en 1595. Il fait partie du Conseil des Deux Cents. C'est un homme d'affaire. Il fonde sa fortune sur le trafic international de sel. Il embrasse beaucoup. Il garde des relations étroites avec la Savoie. Si bien qu'il sera accusé de trahison et exclu du Conseil, quoique bientôt réhabilité.

Et cet homme s'intéresse de très près aux entreprises sidérurgiques. Il est actionnaire puis directeur d'une entreprise dans le Valais dès 1598. Il rachète l'Abbaye en 1599 et 1600. Et en 1602 il ajoute encore à ses possessions les usines de Bonport que les RoCHAT lui vendent pour le prix de 4800 florins.

Ces installations comprennent alors une forge, une scie, une maison, un charbonnier et des dépendances diverses. Au cours des années suivantes, Rigaud leur adjointra différentes autres entreprises et bâtiments. Si bien qu'en 1623, quand il remet le tout en amodiation à son neveu Féréol, le centre industriel de Bonport, impressionnant, révèle une dizaine de bâtiments, dont cinq usines actionnées par une dizaine de roues à eau, deux entrepôts, un pour le charbon, un autre pour les planches, la maison du maître des forges, un rural et trois tours habitées. La disposition des édifices donne à l'ensemble, selon le professeur Pelet, une silhouette médiévale. Rigaud a donc apporté un développement considérable à son entreprise de Bonport à laquelle il semble s'être attaché. Car entre-temps, après des difficultés rencontrées dans son entreprise de Brigue, l'homme est donc aussi voyageur, il a dû vendre les installations de l'Abbaye. Et ces installations

industrielles de Bonport, bien que situées dans un endroit relativement retiré, ne souffrent d'aucun archaïsme. Toujours selon le professeur Pelet, on peut estimer de dix à douze le nombre des artisans du fer qui trouvent salaire à Bonport, avec un total d'une quinzaine de personnes. Ce nombre est important. Si l'on considère que Bonport faisait aussi travailler les charbonniers de la région, les marchands de planches, les charretiers, les mineurs, les forgerons et autres maréchaux, les valets de ferme et autre personnel, on se rendra compte de son importance réelle.

Il ne faut cependant pas imaginer que toutes ces installations qui nécessitent la plupart tout un réseau de canalisations diverses, sont installées sur le site tel qu'on peut le voir aujourd'hui. Car la configuration des lieux a changé. Le creux du martinet, dit plus tard par les gens d'ici le Creux Martinet, a été comblé. Il servit longtemps de décharge pour les gens des Charbonnières. Quant au Grand Creux lui-même tel qu'on l'a aujourd'hui sous les yeux, il est difficile de l'imaginer tel qu'il était à l'époque. En effet, le barrage qui a été élevé à la fin du XIX^e siècle a recouvert des entonnoirs secondaires qui étaient certainement utilisés pour quelques-unes des installations industrielles. D'autre part, vers 1890, le Grand Creux a été approfondi afin de mieux dégager l'entonnoir principal. A cet effet un volume de 5000 m³ a été extrait du creux qui a servi à constituer l'esplanade que l'on remarque aujourd'hui à proximité.

D'autre part encore, en quatre siècles, un nombre considérable de plaques rocheuses de la paroi de Bonport, sous l'action des pluies et du gel, a dû s'effondrer dans le gouffre.

Avec Rigaud, personnage fascinant, Bonport connut son âge d'or. Car il est pratiquement certain qu'après lui plus jamais les usines ne connaîtront une pareille activité. Rigaud avait été admis à la bourgeoisie du Lieu le 1^{er} octobre 1614. Il est décédé en 1624, à l'âge de 66 ans.

En 1637 les usines passent des successeurs de Rigaud à Michel de Jussinge et Vauchy Rochat son beau-frère. Elles semblent encore prospérer puis paraissent décliner dans la deuxième moitié du siècle. Il est survenu le même problème que le siècle précédent. De par les successions, Bonport s'est trouvé réparti entre les mains de nombreux Rochat. Et cette situation n'est naturellement pas favorable à la marche de l'entreprise qui va passer d'une main à l'autre à un rythme effréné, comme on va tenter de le voir par les quelques lignes qui suivent.

On en est tout d'abord, pour la commune, à envoyer des attestations aux anciens propriétaires. Une, le 24 7bre 1694 pour Esmoz Rochat fils de David Rochat de Bonport, ce premier demeurant à Montbéliard. Idem pour Gédéon feu Moyse Rochat Pirod demeurant aussi à Montbéliard et pour son épouse Jeanne Rochat. Ces attestations sont envoyées plus par obligation que par gaieté de cœur,

puisque'on note à cette occasion : *malheureusement les deux ont fait adjuration de leur religion.*

Ces propriétaires avaient quitté la région pour retourner en France, en Franche-Comté, où ils reprirent des entreprises industrielles, retrouvant bientôt en plus leur ancienne religion et prenant le nom de Rochet. Ainsi deux cents ans après Vinet, ceux-là étaient retournés dans leur patrie où ils se développèrent à nouveau de manière remarquable. L'histoire de ces Rochet a été établie par M. François Lassus de Besançon dans sa monumentale thèse de 1980 : « Métallurgistes franc-comtois du XVIIe au XIXe siècle. Les Rochet, étude sociale d'une famille de maîtres de forges et d'ouvriers forgerons ».

En 1694 deux plantes sont offertes au capitaine Rochat en Bonport.

Le 5^e 8bre 1694, c'est au tour de Vauchy Rochat de recevoir 3 plantes pour faciliter le curement de son embousoir de la raiisse de Bonport.

Les deux hommes peuvent être propriétaires conjointement.

On trouve peu après Estiennaz Ravey de Bonport, qui reçoit des plantes pour réparation de ses bâtiments le 7 mars 1697. Il est toujours en place en 1703.

Le 29 mai 1698, David Reymond, meunier en Bonport, reçoit des plantes pour la réparation de sa maison qui est en partie tombée.

On trouve Michel Rochat en Bonport en 1702.

On accorde des plantes le 12 7bre 1706 à Isaac Rochat, meunier en Bonport, pour réparations de ses moulins tout délabrés.

Le 12 juillet 1707, c'est au tour de David Rochat de quémander du bois pour rebâtir ses moulins. On lui signifie que l'on en a déjà donné à Isaac Rochat, ci-devant meunier. Il sera toujours sur place au moins en 1709.

Le 13 9bre 1707, David Rochat dragon des charbonnières, meunier, obtient des plantes pour rebâtir son moulin qui en a assez besoin. David est fils de Moyse Rochat des Charbonnières.

Les feux de forge végètent encore au début du XVIIIe siècle. Ils s'éteignent en 1724. Seuls les moulins et la scierie aménagées à la place de l'aciérie et du martinet vont survivre jusqu'en 1882.

Il y a souvent des problèmes, tant au moulin de Bonport qu'à celui proche de la Sagne. C'est la raison pour laquelle les autorités de la commune du Lieu, générale ou particulière avec celle des Charbonnières, tentèrent à maintes reprises

d'obtenir le droit de construire un autre établissement de ce type sur l'entonnoir des Epinettes, alors très certainement en pleine fonction. Ainsi que dessous :

Le 10^e janvier 1767. Les chefs de famille des Charbonnières assemblés, les sieurs recteurs ont proposé par ordre du Conseil demandé à tous les chefs de famille s'ils souhaitent que l'on bâtit des moulins sur les amboussoirs des Epinettes, et avec quel bien, s'ils veulent souffrir une juste jetée ou si l'on doit prendre tout le montant dans la bourse de la commune. Ont dit qu'après une permission obtenue de LL.EE, on doit les bâtir. La plus grande partie offre d'y travailler et de contribuer suivant leur source et faculté ; l'autre partie dit souhaiter qu'il se bâtisse aux frais de la commune et qu'elle en tire le revenu¹.

Les tentatives en vues de ce nouvel établissement, restèrent toujours sur le papier.

Curieusement Bonport, à mesure qu'il diminuait d'importance au point de vue métallurgique, en prenait quant à son rôle d'entonnoir principal des eaux des lacs de la Vallée.

Les Combiers l'avaient toujours considéré comme d'importance primordiale pour l'évacuation des eaux des lacs. Lors de la grande période de Bonport, avec les Rochat, puis avec Rigaud et ses successeurs, il est certain que des problèmes durent surgir du fait d'intérêts divergents. Aussi dès que Bonport perdit de son importance sur le plan industriel, et surtout aussi de sa valeur, les communes se penchèrent sur le bien-fondé d'un rachat. Elles avaient peine cependant à tirer à la même corde. Et finalement ce fut la commune de l'Abbaye seule, après une participation toute passagère de la commune du Lieu, qui acheta les installations le 19^e 9bre 1777² pour le prix de 25 900 florins. Devenue propriétaire, elle pensait pouvoir maîtriser le problème de l'écoulement des lacs. Il n'en fut rien. Elle venait plutôt d'acquérir des installations qui nécessiteraient un entretien considérable et qui allaient coûter pendant près de ¾ de siècle de fortes sommes. Signalons entre autres événements de cette période un incendie en 1798 qui détruisit le moulin et la scie. Des inondations qui abîmèrent le chemin en 1817. Un nouvel incendie de 1824 qui détruisit à nouveau les usines en grande partie. D'où la décision des autorités de la commune de l'Abbaye de vendre le site. Elle essaya en 1832 où les bâtiments furent adjugés à Jean Félix Rochat du Pont pour le prix de 7300.-, sans toutefois que la vente ne soit ratifiée.

Les années 1845 et 1846 furent assez onéreuses pour Bonport. En juin 1845, un orage d'une violence extraordinaire s'abattit sur la région. Il y eut 31 vitres de

¹ AHC, AA1

² Acte d'achat instrumenté par le notaire Nicole le 19 9bre 1777. Voir ACV, Bp 40/43

cassées par la grêle à la maison d'habitation et des dégâts assez conséquents aux usines. L'année suivante, c'est le niveau des lacs qui monta très haut et qui endommagea les installations³.

Pendant les années où la commune de l'Abbaye fut propriétaire de Bonport, elle eut une quinzaine de fermiers dont la plupart étaient originaires de la commune elle-même. Quelques-uns venaient du Pied du Jura. Plusieurs ne firent que trois ans, la durée d'un bail, d'autres six ans. Seuls deux des fermiers restèrent douze ans consécutifs. Ce furent David Rochat et les frères Mouquin du Pont. Finalement le Conseil communal invita la Municipalité de l'Abbaye à fournir un rapport sur les recettes et les dépenses faites en Bonport pendant un certain nombre d'années en arrière. Celui-ci fut présenté et portait sur les années 1821 à 1851. Pendant ce laps de temps, la commune avait dépensé pour Bonport la somme de 76 895.- tandis que les recettes ascendaient à la somme de 27657.-, y compris certains subsides de l'Etat.

Après avoir pris connaissance de ce résultat, une décision fut prise de renoncer à l'entretien des usines et la Municipalité fut chargée d'en faire la vente. La mise eut lieu le 24 juillet 1852 à l'Hôtel de la Truite. Ce fut un citoyen du Pont, Marc David Armand Rochat⁴, boulanger, qui racheta Bonport pour la somme de 5000.-

Ces usines furent exploitées pendant de nombreuses années par ce citoyen du Pont et de sa famille qui fut peu à peu, par sa présence proche de ce village, assimilé aux habitants des Charbonnières.

Marc David Armand ou ses successeurs, vendirent Bonport, on ignore la date mais dans tous les cas ce fut après 1873 où la propriété figure toujours sous ce nom dans le cadastre, à Louis Charles Delarageaz. Ces installations industrielles, moulin et scierie, continuèrent à travailler jusque vers la fin de l'année 1882. Alors, le 23 décembre, il tomba plus d'un mètre de neige et les jours suivants il plut à torrent. Le 1^{er} janvier 1883 le niveau des lacs était monté à 1011 mètres. Les scieries et moulins de Bonport, dont la construction était toute de bois, furent soulevés et flottèrent dans l'entonnoir pour s'y écraser finalement au retrait des

³ Il est pratiquement impossible d'inventorier le nombre de fois au cours d'une histoire de près de 350 ans où les installations industrielles et autres de Bonport furent détruites ou simplement fortement endommagées par le feu ou les inondations. Une note de AA1, des AHC, du 5^e mars 1764, semblerait ainsi faire état d'un incendie sauf erreur de notre part, signalé nulle part ailleurs. Le même jour (5^e mars 1764), l'on a ordonné aux Srs. recteurs de faire faire deux cuirs bouillis soit deux brochats (ou brochets) en place de celui qui été brûlé en Bonport lorsque la scie brûla, ayant même à prouver la pache faite pour ce fait avec un maître de Juriens dimanche soir.

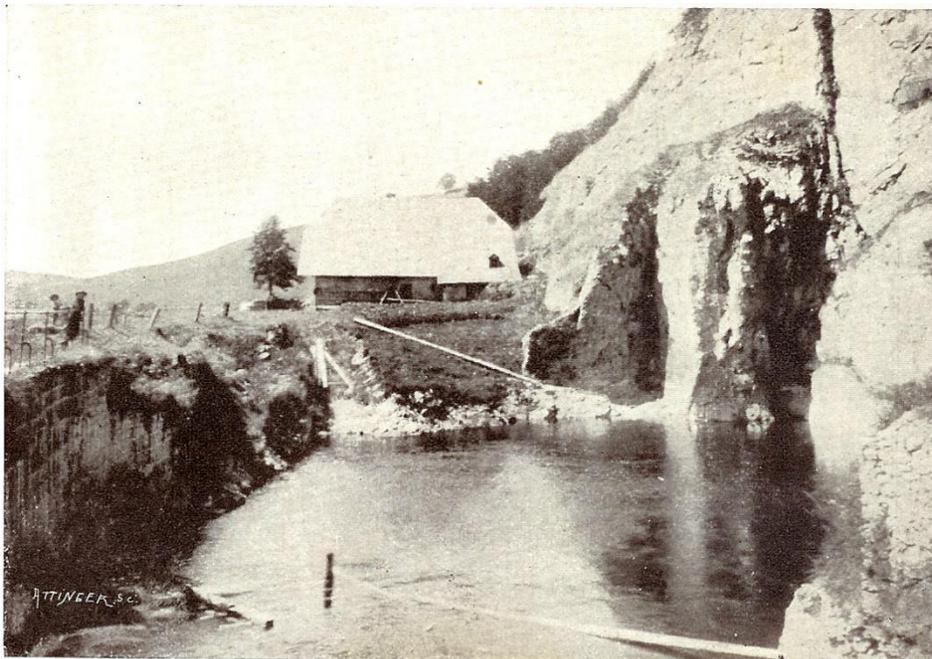
⁴ Marc David Armand, fils de Jean Félix Rochat du Pont, le même probablement qui avait tenté le rachat de Bonport en 1832. Marc David Armand, nous ignorons le nom de son épouse, fut le père d'une nombreuse famille, avec : Clara Marie – Béat Auguste – Julie Eva – Max Louis – Tobie Arthur – Sara Ada – Berta. Julie. Eva épousa son voisin de l'Epine-dessus, Sami Rochat. Le couple a son tour eu une nombreuses descendance.

eaux. La maison d'habitation quant à elle fut détruite par un incendie quelques années plus tard, précisément le 17 décembre 1898.

Cette hausse des lacs fut la plus considérable dont on se souvenait. La route du Pont aux Charbonnières était recouverte par environ 80 cm d'eau. Le service postal, qui se faisait alors avec des chevaux, dut être suspendu et dut utiliser le bateau entre le Pont et les Charbonnières pendant un certain temps. Dans le village du Pont, la route était sous l'eau en plusieurs endroits et on dut établir des passerelles provisoires. Il y avait environ un mètre d'eau dans la cave de l'Hôtel de la Truite.

Finalement l'expropriation des entonnoirs par l'Etat eut lieu vers 1890, site bientôt géré par la société électrique appelée « Compagnie vaudoise des forces motrices des lacs de Joux et de l'Orbe », dite plus simplement Forces de Joux par les habitants de la région.

Les rapports de celle-ci, qui avait mis définitivement le grappin sur le système hydrologique de notre vallon, avec la population locale, ne furent pas toujours des plus faciles. Mais ceci est une autre histoire qui remplirait plusieurs ouvrages...



L'entonnoir Rigaud.